

# Fiche d'inscription **A.S Belfort Plongée**

Saison 2018/2019



## Plongée à partir de 16 ans

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance ..... Lieu de naissance : .....

Adresse, N° et rue : .....

Code Postal : ..... Localité : .....

Tél privé : ..... Tél Portable : .....

Adresse E-mail : ..... Tél Professionnel .....

Numéro de licence FFESSM\* : ..... Niveau actuel de plongée : .....

\* Si renouvellement

Autorise AS Belfort plongée à utiliser tout document vidéo et/ou photo enregistré au cours des activités de l'association (sur lesquels je pourrais apparaître) afin d'assurer la promotion de l'association et renonce à tout droit commercial lié à l'exploitation de mon image.

OUI  NON  Signature : .....

### Tarifs obligatoire Licence + assurance (1) :

Adulte autonome (Plus de 18 ans et Niveau 2 minimum) .....142,00 € .....€

Adulte encadré .....192,00 € .....€

Junior de 16 à 18 ans .....142,00 € .....€

2<sup>ème</sup> inscrit adulte ou junior de 16 ans à 18 ans .....-20,00 € .....€

Tarif optionnel Assurance complémentaire (1): Loisir : (20.00€, 25.00€, 42.00€) .....€

Loisir TOP (39.00€, 50.00€, 83.00€) .....€

**Total (licence + options) : .....€**

Cours Débutant  Perfectionnement  N3

*(Les cartes N1 et PA12 sont incluses dans la cotisation; les autres cartes seront facturées 12€)*

Autre préparation Initiateur  Guide de palanquée  MF1

(1) La licence comprend l'Assurance Responsabilité Civile obligatoire, mais ne couvre pas les dommages pouvant survenir au licencié de son propre fait. **Seule l'Assurance complémentaire offre ce type de garantie. Celle-ci est vivement recommandée en particulier pour les voyages à l'étranger et les lacs limitrophes.** (Renseignements et dossier sur demande ou sur le site de la FFESSM).

(2) **Le certificat médical** peut être établi par le médecin de famille en utilisant le document FFESSM disponible sur le site internet du club. Cependant le club recommande de le faire établir par un médecin fédéral pour les prépas N2 et plus, sachant que ce certificat doit être obligatoirement établi par un médecin fédéral dans les cas suivants : Enfants et Jeunes, Guide de palanquée, compétiteurs et formation encadrant.

**Il convient de conserver précieusement l'original et de nous en donner une copie.**

(3) **Possibilité de paiement en 2 fois** (2 chèques remis lors de l'inscription et encaissés, l'un immédiatement, l'autre courant décembre).

**Important :** La licence ne sera établie et l'assurance ne prendra effet que lorsque cette fiche aura été remise au secrétariat *complètement et lisiblement* remplie accompagnée de :

- 1 photo d'identité
- 1 copie du certificat médical de non contre-indication (3)
- Le montant **par chèque** de votre règlement (4)
- 1 autorisation parentale pour les mineurs (voir document sur le site)